



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Dermatose nodulaire contagieuse

Question au Gouvernement n° 1109

Texte de la question

DERMATOSE NODULAIRE CONTAGIEUSE

Mme la présidente . La parole est à Mme Audrey Abadie-Amiel.

Mme Audrey Abadie-Amiel . Depuis plusieurs années, les agriculteurs français sont frappés de plein fouet par une succession de crises sanitaires majeures : grippe aviaire, fièvre catarrhale ovine, peste porcine africaine et, désormais, dermatose nodulaire contagieuse bovine. Ces maladies s'ajoutent à la situation économique déjà très fragile de nombre d'exploitations.

En Ariège, dans ma circonscription, nous avons vécu un drame humain et agricole avec l'abattage total d'un troupeau de 208 bêtes aux Bordes-sur-Arize. Je tiens à exprimer tout mon soutien à cette famille d'éleveurs ariégeois ainsi qu'à l'ensemble des agriculteurs concernés par ces mesures.

Pour celles et ceux qui subissent l'abattage de leur élevage, qui est souvent le fruit de toute une vie de travail, le traumatisme est immense. Par ailleurs, de nombreux éleveurs devront vacciner leur troupeau, ce qui a pour conséquence directe l'interdiction d'exporter, fragilisant encore davantage leur avenir économique. Ces décisions sont vécues comme des protocoles imposés sans concertation ni possibilité de négocier, alors même que leurs conséquences sont lourdes et durables.

Dans ce contexte, de nombreuses questions se posent. L'abattage systématique est-il réellement la meilleure réponse sanitaire possible face à la DNC ? Quelles solutions alternatives sont aujourd'hui étudiées ou envisagées ? Comment l'État entend-il accompagner durablement les éleveurs touchés, tant sur le plan psychologique qu'économique ?

Enfin, quelle stratégie à long terme le gouvernement souhaite-t-il adopter pour anticiper ces crises sanitaires à répétition et éviter que les agriculteurs n'en soient, à chaque fois, les premières victimes ?

Je l'ai vu dans les échanges que j'ai eus avec les agriculteurs, au téléphone ou sur le rond-point où ils manifestent pacifiquement : leur détresse s'exprime avec force. Ils ont besoin de clarté, de perspectives et de respect, afin de continuer à exercer leur métier dans des conditions dignes et soutenables. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LIOT.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire.

Mme Annie Genevard, *ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire* . J'ai appelé la famille Vergé, touchée par cette terrible épreuve, pour lui exprimer ma compassion. Comme vous l'avez souligné à juste titre, l'élevage, c'est le travail de toute une vie, voire de plusieurs vies. Dans les exploitations familiales, on s'attache aux cheptels qui sont transmis et enrichis génétiquement. C'est tout cela qui

part avec les animaux, affectant non seulement l'éleveur, mais aussi sa famille – l'épouse, l'époux, les enfants –, ses voisins, ses amis et la communauté villageoise.

Dans de telles situations, ce qui importe d'abord, c'est l'accompagnement humain. C'est la raison pour laquelle, avec les chambres d'agriculture, la MSA et les moyens dont dispose le ministère, nous entourons psychologiquement l'éleveur pour qu'il ne soit pas laissé seul.

Le rôle du réchauffement climatique dans la survenue de plus en plus fréquente d'épizooties ravageuses est évidemment à interroger. Il faut renforcer notre politique de prévention, qui passe en premier lieu par la prophylaxie : vaccination, biosécurité, surveillance des cheptels et intervention rapide à la moindre trace de la maladie. L'Ariège a été meurtrie, mais elle se relèvera. J'en suis certaine. *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes EPR et DR.)*

Données clés

Auteur : [Mme Audrey Abadie-Amiel](#)

Circonscription : Ariège (2^e circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1109

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture, agro-alimentaire et souveraineté alimentaire

Ministère attributaire : Agriculture, agro-alimentaire et souveraineté alimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 décembre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 17 décembre 2025